

GESTION
PCA 2003 INC.

Une filiale du
GROUPE
CARDINAL
HARDY

Montréal, 14 avril 2008

Monsieur Simon Langelier
Secrétaire et analyste de la commission
Office de consultation publique de Montréal
1550, rue Metcalfe, bureau 1414
Montréal (Québec) H3A 1X6

Objet : Projet de redéveloppement de l'îlot Séville par la compagnie Claridge

Monsieur,

Comme suite à votre lettre en date du 9 avril 2009, je vous confirme par la présente la vocation résidentielle du projet déposée aux fins d'approbation en vertu de l'article 89 de la charte de la ville de Montréal. Il serait exclusivement dédié à loger des étudiants, à l'exception du rez-de-chaussée, majoritairement dévolu à la fonction commerciale. De plus, cette version ne prévoit pas d'autres types de logements, y compris des condominiums.

Toutefois, certains commentaires formulés par des participants à la réunion d'information laissaient entendre qu'il serait souhaitable d'inclure au projet une composante autre que des résidences pour étudiants. Nous sommes d'accord avec une telle approche et nous proposons d'inclure cette possibilité à notre projet, tout en maintenant sa vocation résidentielle.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Renaud Paradis
Directeur